direction@ch-saintgaudens.fr

Syndicat CGT
Monsieur BERNOVILLE

Syndicat CFDT
Madame THEVENIN

POUR INFO : Lettre de la direction

Nos réf. : CGD/JCT/ND – 16/02/032
Objet : Point des négociations au 6ème jour de grève
Madame, monsieur,
Nous avons pu vous rencontrer ce jour à votre demande en présence de représentants de l'ARS.

L'ensemble des échanges constructifs et respectueux que nous avons eu me poussent à penser que la sortie du mouvement de grève est à présent tout à fait possible, compte tenue de la réponse point par point aux revendications avancées.

En effet, je vous rappelle les éléments de négociations que vous avez pu obtenir au cours de nos échanges depuis plusieurs jours :

- mise en place d'une commission « cycles de travail » trimestrielle dès fin mars 2016, avec pour mission d'évaluer les cycles de travail existants sur l'établissement, sur la base d'un questionnaire de satisfaction co-construit et diffusé aux professionnels.

- mise en place d'un groupe de travail sur le travail de nuit, qui devra se réunir d'ici fin mars 2016

- mise en place d'une réflexion sur le travail en 8h versus 12h

- concernant la mise en œuvre sur les secteurs suivants :
-bloc opératoire : sur la base du fonctionnement quotidien validé avec les personnels, rédaction d'un cycle devant nécessairement intégrer les jours de récupération d'astreinte (moyenne de 7 RA/semaine), il est tout à fait possible à cet égard de travailler sur une planification souple des RA sur la durée du cycle de travail (maximum 12 semaines). Si vous en êtes d'accord, ce cycle de travail pourra être présenté au CTE du 19 février, qui à cette occasion pourra être réuni avec le CHSCT.

Concernant le pilotage des RA, je vous propose d'effectuer un retour trimestriel à chaque professionnel du bloc opératoire, sur sa situation. Cela est susceptible de rassurer l'équipe du bloc sur la juste planification des RA.

Parallèlement je vous informe que comme je m'y suis engagée avec le Président de la CME et le Chef du pôle de Chirurgie, nous allons adresser à chaque opérateur un courrier leur demandant de s'engager personnellement à respecter la charte de bloc.

- réanimation : correction sans délai des enchainements de travail pour les aides-soignants de nuit qui présentent un cumul supérieur à 48h sur 7 jours
- médecine : prise en compte des propositions notamment des IDE du service de médecine A.
L'ensemble de ces cycles de travail, vous l'aurez compris, doit bien sûr faire l'objet d'une évaluation régulière.
Au total, il me semble que le retour à la normale est maintenant nécessaire pour chacun, et je tiens d'ailleurs à remercier les efforts de l'ensemble des acteurs ayant participé aux négociations, dont bien sur les personnels.
Je vous demande, au vu de la situation très favorable ce soir, et afin de ramener à la normale le service public hospitalier en Comminges, de bien vouloir me donner votre position sur la levée du mouvement de grève dès demain 8H.
Espérant trouver un écho favorable de votre part et vous remerciant de votre action au service du CHCP.
La Directrice
Christine GIRIER DIEBOLT
→

Pour information : la lettre envoyée par la Direction aux organisations syndicales ; Mais pourquoi une lettre parce que ce matin notre Direction n'avait rien de plus urgent que d'aller à Luchon.
Belle leçon sur l'importance accordée à la bonne marche de l'hôpital

Centre Hospitalier Comminges Pyrénées
SITE DE SAINT PLANCARD / SITE D'ENCORE

La Directrice
Tél. 05 62 00 40 02 ou 40 03
Fax 05 62 00 40 01
direction@ch-saintgaudens.fr

SYNDICAT CGT
Monsieur BERNOVILLE

SYNDICAT CFDT
Madame THEVENIN

Saint-Gaudens, le 9 Février 2016

Nos réf. : CGD/JCT/ND – 16/02/032
Objet : Point des négociations au 6ème jour de grève

Madame, monsieur,

Nous avons pu vous rencontrer ce jour à votre demande en présence de représentants de l'ARS.

L'ensemble des échanges constructifs et respectueux que nous avons eu me poussent à penser que la sortie du mouvement de grève est à présent tout à fait possible, compte tenue de la réponse point par point aux revendications avancées.

En effet, je vous rappelle les éléments de négociations que vous avez pu obtenir au cours de nos échanges depuis plusieurs jours :

- mise en place d'une commission « cycles de travail » trimestrielle dès fin mars 2016, avec pour mission d'évaluer les cycles de travail existants sur l'établissement, sur la base d'un questionnaire de satisfaction co-construit et diffusé aux professionnels.

- mise en place d'un groupe de travail sur le travail de nuit, qui devra se réunir d'ici fin mars 2016

- mise en place d'une réflexion sur le travail en 8h versus 12h

- concernant la mise en œuvre sur les secteurs suivants :

-bloc opératoire : sur la base du fonctionnement quotidien validé avec les personnels, rédaction d'un cycle devant nécessairement intégrer les jours de récupération d'astreinte (moyenne de 7 RA/semaine), il est tout à fait possible à cet égard de travailler sur une planification souple des RA sur la durée du cycle de travail (maximum 12 semaines). Si vous en êtes d'accord, ce cycle de travail pourra être présenté au CTE du 19 février, qui à cette occasion pourra être réuni avec le CHSCT.

Concernant le pilotage des RA, je vous propose d'effectuer un retour trimestriel à chaque professionnel du bloc opératoire, sur sa situation. Cela est susceptible de rassurer l'équipe du bloc sur la juste planification des RA.

Avenue de Saint Plancard ■ B.P. 30183 ■ 31806 Saint-Gaudens Cedex ■ Tél. 05 62 00 40 00 ■

Parallèlement je vous informe que comme je m'y suis engagée avec le Président de la CME et le Chef du pôle de Chirurgie, nous allons adresser à chaque opérateur un courrier leur demandant de s'engager personnellement à respecter la charte de bloc.

- réanimation : correction sans délai des enchainements de travail pour les aides-soignants de nuit qui présentent un cumul supérieur à 48h sur 7 jours

- médecine : prise en compte des propositions notamment des IDE du service de médecine A.

L'ensemble de ces cycles de travail, vous l'aurez compris, doit bien sûr faire l'objet d'une évaluation régulière.

Au total, il me semble que le retour à la normale est maintenant nécessaire pour chacun, et je tiens d'ailleurs à remercier les efforts de l'ensemble des acteurs ayant participé aux négociations, dont bien sur les personnels.

Je vous demande, au vu de la situation très favorable ce soir, et afin de ramener à la normale le service public hospitalier en Comminges, de bien vouloir me donner votre position sur la levée du mouvement de grève dès demain 8H.

Espérant trouver un écho favorable de votre part et vous remerciant de votre action au service du CHCP.

La Directrice

Christine GIRIER DIEBOLT

Copie : Jean-Claude THIEULE
Patrick MECHAIN
Le Président de la C.M.E.
Les trios de pôle

Non Madame, la mise en place d'une « commission cycles de travail » peut être réalisée maintenant. Pourquoi tant d'inertie ?
Notre proposition pour sa composition est déjà réfléchie. A vous de faire preuve de célérité !
Le questionnaire de satisfaction diffusé aux professionnels peut être établi dans la journée.
Notre proposition pour un support uniforme est déjà établie.

Hors sujet. Cette thématique ne faisait pas partie des revendications initiales.

Hors sujet. Même explication que ci-dessus.

L'intégration des Récupérations d'Astreinte (7 RA/ semaine) doit être négociée avec les professionnels concernés. Leur requête d'un passage à 6 RA/ semaine est tout à fait acceptable. Votre proposition en l'état, menace la faisabilité et la viabilité du cycle de travail.

Non Madame, la situation est très favorable à vos yeux seulement.
On ne sort pas d'un mouvement de grève sans signature d'un protocole, sans garanties écrites.

Si notre Direction et notre Président de la CME souhaitent réellement la fin du conflit, alors qu'ils fassent preuve de flexibilité et non d'autoritarisme. La grève coûte cher à l'institution, reprennent-ils en chœur ? Se posent-ils la question de la perte de salaire pour les grévistes ? Nos revendications sont claires et précises, nos propositions le sont tout autant !

.La balle est maintenant dans le camp de la Direction !

→TSVP